

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

RENTES | Même la prudente Retraites Populaires a pâti de la chute des marchés. Mais la mutuelle bénéficie aussi de la crise et encaisse toujours davantage de primes. Grâce notamment à son image.



© FLORIAN CELLA | □ Claude Richard cherche pour Retraites Populaires de nouveaux secteurs de croissance, qu'il pense pouvoir trouver dans les activités intercantionales ou dans le domaine parapublic.

ANNE GAUDARD | 30.06.2009 | 00:01

Elle vit une crise à deux visages. Certes, Retraites Populaires paie la chute des marchés et a vu ses placements baisser de 10,28% en 2008, un résultat «satisfaisant» en comparaison avec le marché, mais la société profite aussi de ces temps difficiles. Grâce à son image qui, en d'autres temps, aurait pu passer pour «pépère» et qui, aujourd'hui, attire. Elle a ainsi encaissé l'an dernier 499,3 millions de francs (+9,1%) de primes. Un record. Et le rythme ne faiblit pas en 2009. «Dans ces périodes difficiles, les gens recherchent davantage de sécurité et sont donc intéressés par nos produits simples et compréhensibles, par notre institution qui véhicule cette image», résume Claude Richard, directeur général de cette mutuelle qui, à défaut de craindre la crise, doit réfléchir à de nouveaux marchés de croissance.

– Vous affichez à fin 2008 un degré de couverture de 93,13%. Est-ce un plus bas historique?

– Oui et c'est la première fois qu'on le publie! En 2002, nous étions descendus sous les 100% mais la reprise avait vite comblé ce découvert. Cela dit, depuis le début de l'année, nous avons déjà gagné deux points de pourcentage et sommes actuellement proches des 96% de couverture. Aucune mesure urgente n'est donc envisagée et nous n'avons aucun problème de liquidités puisque notre ratio encaissement/décaissement est largement positif, tant en 2008 qu'en 2009.

– Craignez-vous que la situation actuelle des caisses de pension n'engendre trop d'interventions politiques, que l'on mélange causes structurelles et conjoncturelles?

– Il faut garder un certain calme et ne jamais oublier l'importance du long terme dans notre activité. Cette crise, certes hors-norme, l'a encore démontré, la plupart des caisses ne parviennent pas à absorber le choc, même avec de bonnes provisions. Il ne faut dès lors pas nous contraindre à trop de redistributions lorsque tout va bien. Nous ne devons pas privilégier une génération face à une autre. Il est donc fondamental de garantir l'équilibre structurel de la prévoyance. Face à l'augmentation de l'espérance de vie, nous n'avons donc plus le choix, nous devons ou abaisser le taux de conversion ou trouver de nouveaux moyens de financement – qui pourraient être des cotisations supplémentaires ou des impôts. Aujourd'hui, concrètement, nous compensons dans nos provisions techniques plus de 30 000 francs par nouveau pensionné pour ce risque de longévité.

– Pour quel taux de conversion militez-vous?

– Je milite pour un taux de conversion qui soit issu de la réalité actuarielle et le taux proposé à terme de 6,4% s'en rapproche. Je préfère être trop prudent à un moment donné et redistribuer les excédents aux assurés et pensionnés que l'inverse, qui engendre des pertes et pénalise une génération.

– Vous lancez un nouveau produit destiné au parapublic, Profelia, est-ce votre nouvelle zone de croissance?

– Avec 52% de parts de marché dans les activités de rentes en troisième pilier, notre potentiel de croissance – la loi nous contraint à travailler dans le canton – est limité. Surtout après une croissance continue depuis plus de dix ans. Nous cherchons d'autres niches et les activités intercantionales ou parapubliques en développement nous en offrent une. Prenez l'exemple de la petite enfance, des maîtres de conservatoire, du Gymnase intercantonal de la Broye ou du futur Hôpital Riviera: la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV) n'est pas constituée pour couvrir ces cas précis. L'idée était de créer un instrument qui permette à ceux qui seraient obligés de quitter la CPEV ou la CIP (Caisse intercommunale de pension) de rester dans notre giron, plutôt que de les laisser partir vers la concurrence (*ndlr: Retraites Populaires a le mandat de gestion complet pour ces deux caisses notamment*).

Economie Retraites Populaires

Source URL (Extrait le 30.06.2009 - 08:47): <http://www.24heures.ch/actu/economie/retraites-populaires-tire-desormais-profit-image-prudence-2009-06-29>